



Bilan démographique

La croissance démographique portée par les naissances

Au 1^{er} janvier 2014, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 4 964 859 habitants, en progression de + 0,3 % par an depuis 2007. L'excédent des naissances sur les décès est l'unique moteur de cette croissance.

En 2013, 60 034 bébés sont nés dans la région. Avec 2,07 enfants par femme, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région la plus féconde avec Pays-de-la-Loire et derrière Nord-Pas-de-Calais. Le nombre de décès s'établit à 47 041 en 2013, au même niveau que celui de 2003, année marquée d'un épisode caniculaire. Ce nombre élevé s'explique par le vieillissement de la population, notamment l'arrivée des baby-boomers au 3^e âge. L'espérance de vie est plus longue en Paca qu'au niveau national, pour les femmes comme pour les hommes. En 2013, les plus de 60 ans représentent un quart de la population.

En 2013, 31 279 couples se sont unis dans la région par le biais d'un mariage ou d'un Pacs. Ainsi, 18 744 mariages ont été célébrés. Avec 12 535 contrats conclus, le nombre de Pacs augmente de nouveau en 2013.

Delphine Artaud, Didier Laffond

La population augmente de 0,3 % par an depuis 2007

Au 1^{er} janvier 2014, la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur est estimée à 4 964 859 habitants, soit une augmentation de 100 800 personnes depuis 2007. Le nombre d'habitants croît au rythme régulier de 0,3 % par an, soit en moyenne 14 000 habitants supplémentaires chaque année entre 2007 et 2014. Ce rythme est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 % par an).

L'excédent des naissances sur les décès (+ 12 000 par an en moyenne ces dix dernières années) est le seul moteur de cette croissance (figure 1). Le dynamisme de la natalité éclipse ainsi la hausse de la mortalité, due au vieillissement de la population. Les trois quarts de l'excédent naturel régional sont à attribuer au département des Bouches-du-Rhône (+ 8 800) suivi du Vaucluse (+ 2 000) (figure 2).

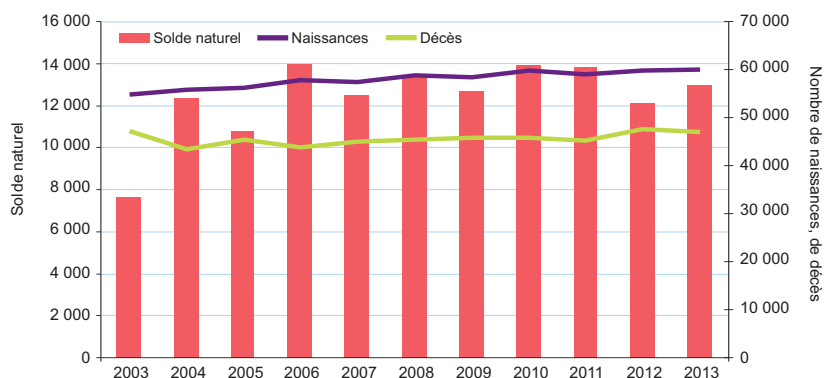
Record de naissances en 2013

En 2013, 60 034 bébés sont nés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 7,7 % des naissances de France métropolitaine.

Ce seuil n'avait pas été franchi au cours des 10 dernières années. Ainsi, 270 bébés de plus sont nés en 2013 par rapport à 2012 (+ 0,5 %). Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Alsace

1 Des naissances toujours plus nombreuses

Évolution des naissances, décès et du solde naturel entre 2003 et 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lecture : en 2013, près de 60 000 bébés sont nés ; le solde naturel reste supérieur à 12 000 et les décès sont en légère diminution entre 2012 et 2013.

Source : Insee, statistiques de l'état-civil

2 Le solde naturel est positif dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence

Évolution des naissances et des décès entre 2003, 2013 et 2012 selon les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Naissances		Décès		Solde naturel		Évolution annuelle 2013/2012 (en %)	
	2013	Évolution 2013/2012 (en %)	2013	Évolution 2013/2012 (en %)	2012	2013	Naissances	Décès
Alpes-de-Haute-Provence	1 629	4,4	1 723	2,9	- 113	- 94	1,1	0,5
Hautes-Alpes	1 406	- 2,4	1 270	- 2,9	133	136	0,0	0,4
Alpes-Maritimes	12 149	0,5	11 142	- 2,0	713	1 007	0,9	- 0,6
Bouches-du-Rhône	26 762	1,6	17 069	- 1,0	9 088	9 693	1,1	- 0,2
Var	10 917	- 2,9	10 783	- 1,5	292	134	0,5	0,5
Vaucluse	7 171	0,9	5 054	- 0,8	2 013	2 117	0,9	0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	60 034	0,5	47 041	- 1,3	12 126	12 993	0,9	0,0
France	779 880	- 1,1	556 400	- 0,2	231 300	223 480	0,3	0,1

Lecture : entre 2003 et 2013, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, le nombre de naissances a augmenté plus vite (1,1 % en moyenne chaque année) que celui des décès (0,5 %)

Source : Insee, Recensements de population, estimations de population

sont les seules régions métropolitaines ayant enregistré un plus grand nombre de naissances en 2013 qu'en 2012. Au niveau national, les naissances diminuent légèrement (- 1,1 %), passant de 789 000 à 780 000 bébés. Comme les années précédentes, une majorité de garçons sont nés en 2013, en Paca comme en France Métropolitaine (51,5 % en Paca).

Une des régions les plus fécondes de France

L'évolution de la natalité découle de la combinaison de deux composantes : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (entre 15 et 49 ans) et leur fécondité. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces deux indicateurs évoluent de manière opposée : le nombre de femmes en âge de procréer diminue et la fécondité des femmes de la région s'intensifie.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme au cours de sa vie. Il s'établit à 1,98 enfant par femme au niveau national en 2013. Avec 2,07 enfants par femme, Paca est la deuxième région métropolitaine la plus féconde avec Pays-de-la-Loire et derrière Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit du plus haut niveau de fécondité observé dans la région au cours des dix dernières années (figure 3). Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi la région dans laquelle l'évolution de cet indicateur est la plus forte (+ 0,23 contre + 0,11 pour la France métropolitaine depuis 2003). La région rattrape le retard pris sur les autres régions métropolitaines.

Le département de Vaucluse, avec 2,31 enfants par femme, est au troisième rang des départements les plus féconds de France métropolitaine, derrière la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise. C'est également le département dans lequel l'évolution est la plus forte en Paca (+ 0,26 enfant par femme depuis 2003). Le département des Bouches-du-Rhône est

désormais le deuxième département le plus fécond de la région (2,14 enfants par femme). Pourtant en 2003, ce département n'était que quatrième selon ce critère. En 2013, l'ICF est le plus faible dans les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes (respectivement 1,92 et 1,94).

La hausse progressive de la fécondité s'explique par l'augmentation de la fécondité des femmes de plus de 25 ans. En effet, ce sont les femmes âgées de 25 à 34 ans, qui sont les plus fécondes (63,1 % des maternités en 2013). Leur indice conjoncturel de fécondité a augmenté de 1,20 à 1,32 enfant par femme en 10 ans. Les parturientes âgées de 35 à 49 ans représentent désormais plus d'un cinquième des maternités dans la région (23 %). Leur fécondité a sensiblement augmenté, passant de 0,32 enfant par femme en 2003 à 0,46 en 2013.

Une fécondité plus tardive

En 2013, l'âge moyen à l'accouchement est de 30,3 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est très proche de la moyenne métropolitaine (30,2). Il augmente légèrement au fil des ans : + 6 mois en Paca sur les

10 dernières années. En effet, les accouchements de femmes de moins de 25 ans ont diminué de 400 en 10 ans (- 0,5 % par an). Sur la même période, le nombre d'accouchements de femmes de plus de 35 ans a augmenté de 2 300 (+ 1,8 % par an). Il augmente également pour les femmes de 25 à 35 ans (+ 0,9 % par an).

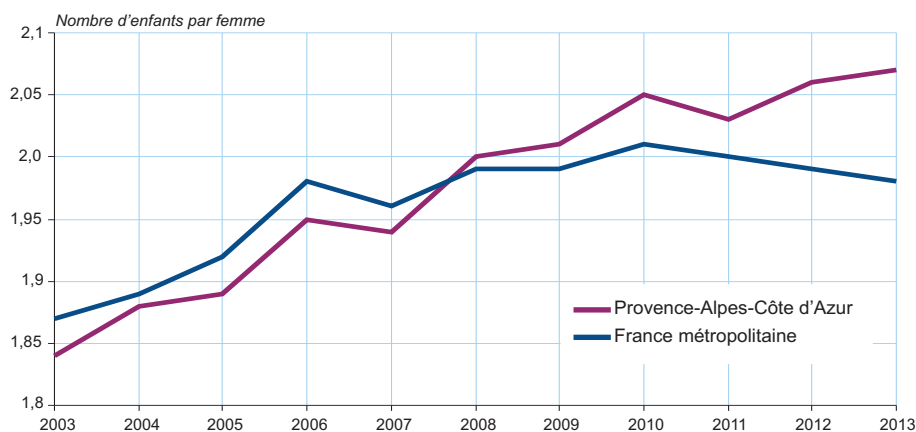
Les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes sont ceux pour lesquels l'âge de la mère à la naissance est le plus tardif (respectivement 30,4 et 30,6 ans). Les départements alpins ainsi que le Vaucluse, ceux pour lesquels il est le plus précoce (de 29,6 à 29,8 ans). En outre, c'est dans le Var que la hausse de l'âge moyen à l'accouchement (30,0 ans en 2013) est la plus marquée : près de 10 mois sur la dernière décennie.

18 500 femmes en âge de procréer en moins en 10 ans

Depuis 2003, les femmes en âge de procréer, c'est-à-dire âgées de 15 à 49 ans, sont moins nombreuses dans la région (- 18 500 femmes, soit - 1,7 % par an en moyenne sur la décennie). C'est légèrement

3 La fécondité des femmes de Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenue supérieure à celle des femmes françaises

Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine



Lecture : en 2013, les femmes en Paca ont en moyenne 2,07 enfants.

Source : Insee, statistiques de l'état-civil, estimations de population

moins qu'en moyenne nationale (- 1,8 %). En 2013, elles représentent 41,5 % de l'ensemble des femmes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 3 points de moins qu'en 2003 (44,5 %).

De plus, le nombre de femmes de 25 à 34 ans, c'est-à-dire aux âges les plus féconds, a diminué de près de 11 000 femmes dans la région depuis 2003. Cette baisse concerne également les départements les plus féconds, tels que les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse. Pourtant, le nombre de naissances n'a jamais cessé d'augmenter.

L'envolée des naissances hors-mariage

Le report progressif de l'âge de la maternité reflète une transformation structurelle des comportements sociaux et matrimoniaux. En 2013, plus de la moitié des naissances ont lieu hors-mariage (55,9 %). En France métropolitaine, ce taux est supérieur et s'établit à 57,2 %. Dans les départements alpins, la part des naissances hors mariage est particulièrement élevée (65 %).

Légère baisse des décès

Avec 47 041 décès en 2013, Provence-Alpes-Côte d'Azur dépasse pour la troisième fois de la décennie le seuil des 47 000, comme en 2012 et 2003. Le nombre de décès est ainsi au même niveau que celui de 2003, année marquée par une forte mortalité chez les seniors en raison d'un épisode caniculaire. Ce nombre a baissé sur la période 2004-2011 puis a augmenté de nouveau en 2012. En 2013, le nombre de décès est en légère diminution par rapport à 2012 (- 600 décès). C'est aussi le cas en France métropolitaine (figure 2).

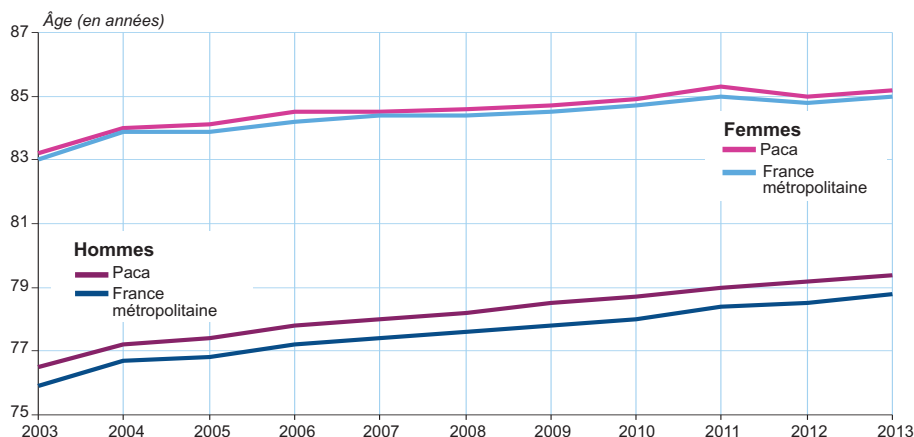
Le nombre élevé de décès s'explique par la structure de la population. Les générations aux âges de forte mortalité sont en effet un peu plus nombreuses que par le passé. Les premiers baby-boomers, nés entre 1945 et 1950, ont plus de 65 ans aujourd'hui. Plus d'un quart des décès (soit 13 000) touchent des personnes dans le troisième âge, c'est-à-dire âgées de 60 à 79 ans ; et deux tiers (près de 30 000) dans le quatrième âge, âgées de 80 ans ou plus. La mortalité après 80 ans concerne en majorité les femmes (60 % des décès après 80 ans). Enfin, les décès sont les plus nombreux à 83 ans pour les hommes, et à 92 ans pour les femmes.

Des espérances de vie plus longues qu'au niveau national

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un enfant de sexe masculin né en 2012 peut espérer vivre jusqu'à l'âge de 79,2 ans (figure 4). C'est quasiment 3 ans de plus qu'il y a 10 ans (76,5 en 2003). Une petite fille née en 2012 peut espérer vivre 6 ans de plus

4 L'espérance de vie des hommes augmente régulièrement depuis 10 ans

Évolution de l'espérance de vie à la naissance en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France métropolitaine entre 2003 et 2013



Lecture : en 2013, l'espérance de vie des femmes de Paca est légèrement supérieure (85,2 ans) à celle des femmes françaises (85 ans). Les hommes vivent en moyenne plus de 6 mois de plus en Paca qu'en moyenne en France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état-civil, estimations de population

qu'un garçon, soit 85,2 ans. L'écart entre l'espérance de vie des hommes et celui des femmes s'est réduit d'une année depuis 2003 dans la région. En Paca, l'espérance de vie est supérieure à celle de France métropolitaine, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. C'est dans les Hautes-Alpes qu'elle est la plus élevée pour les hommes (80,7 ans), et dans les Alpes-Maritimes pour les femmes (85,4 ans).

Un habitant sur quatre a plus de 60 ans

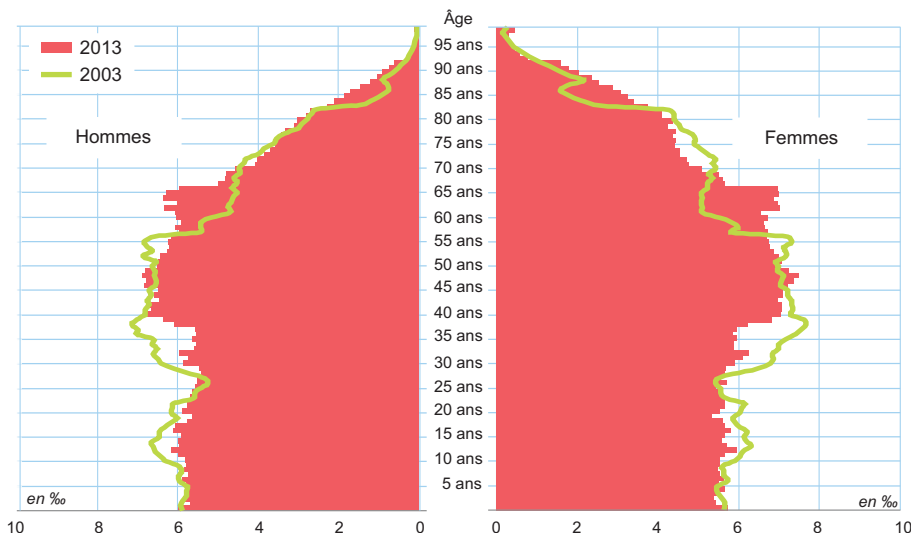
Comme au niveau national, avec l'allongement de la durée de vie et l'avancée en âge des générations importantes du baby boom, le vieillissement de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur se poursuit. L'âge moyen est de 42 ans ; il a progressé de quasiment 2 ans depuis 2003. En 2013, les plus de 60 ans représentent 27,1 % de la

population (figure 5). Leur nombre a augmenté de 21 % en 10 ans et leur part de 3,4 points (23,7 % en 2003). Parmi eux, les plus de 80 ans sont toujours plus nombreux (+ 39 % en 10 ans). Ils représentent désormais 6,6 % de la population régionale, part légèrement supérieure au niveau national (5,7 %). La progression du nombre de personnes de plus de 60 ans ainsi que de celle des plus de 80 ans sont moins rapides qu'au niveau national (respectivement + 23,2 % pour les plus de 60 ans et + 44,1 % pour les plus de 80 ans).

Comme en France, même si le nombre de jeunes de moins de 20 ans a légèrement augmenté sur les 10 dernières années, leur part diminue dans la population totale (figure 6). En 2013, 22,9 % de la population a moins de 20 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur (24,4 % au niveau national). C'était 1 point de plus en 2003 (+ 0,7 point en France métropolitaine).

5 La part des personnes de plus de 60 ans augmente depuis 10 ans

Pyramide des âges en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2003 et 2013



Lecture : en 2013, 6,7 femmes sur 1000 sont âgées de 60 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Source : Insee, statistiques de l'état-civil, estimations de population

Trois mariages pour deux Pacs

En 2013, 31 279 couples se sont unis en Provence-Alpes-Côte d'Azur par le biais d'un mariage ou d'un pacte civil de solidarité (Pacs). C'est 2,1 % de moins qu'en 2012 (- 3,1 % en France métropolitaine). Comme au niveau national, cette évolution s'explique par une baisse des mariages. Ainsi, 18 744 mariages ont été célébrés dans la région, soit 1 000 de moins qu'en 2012.

Avec 12 535 contrats conclus, le nombre de Pacs augmente de nouveau en 2013, après une hausse en 2012. Toutefois, le niveau de 2010 (plus de 15 000 Pacs) n'a pas été retrouvé. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, les couples qui se marient ou se lient par Pacs n'ont plus la possibilité de signer trois déclarations fiscales différentes l'année de leur union. Ce dispositif permettait, dans le cas d'une union en milieu d'année, de réduire leur contribution à l'impôt sur le

revenu. Cette mesure a eu un effet immédiat en 2011, avec la baisse simultanée des mariages (- 7 %) et des Pacs (- 24 %). En 2013, le Pacs ne concerne qu'une très faible part de couples de même sexe (4,3 %), en diminution constante depuis 2007 (7 %). Pour les autres couples (homme-femme), le succès de cette formule se poursuit. Il peut faire figure de pré-engagement puisque un Pacs sur trois est dissous pour cause de mariage. Enfin, plus d'un Pacs sur deux est rompu d'un commun accord.

En 2012, le nombre de divorces a diminué et passe sous le seuil des 12 000. Cette baisse correspond à 200 divorces en moins par rapport à 2011 (- 1,7 %). Il y a ainsi en moyenne 3 divorces pour 5 mariages. ■

6 Un habitant sur quatre a plus de 60 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013

Répartition par classe d'âge de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2003 et 2013

	Provence-Alpes-Côte d'Azur		France métropolitaine	
	2013	2003	2013	
	en nombre	en %	en %	en %
Moins de 20 ans	1 132 561	22,9	23,9	24,4
20 à 39 ans	1 136 652	23,0	25,5	24,7
40 à 59 ans	1 328 702	26,9	26,9	26,9
60 à 74 ans	820 200	16,6	14,6	14,9
75 ans ou plus	519 330	10,5	9,1	9,2
Total	4 937 445	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2013, les moins de 20 ans représentent seulement 22,9 % de la population de Paca ; soit 1,5 point de moins que dans l'ensemble des régions de la France métropolitaine (24,4 %).

Source : Insee, statistiques de l'état-civil, estimations de population

Définitions

Décès : ils sont comptabilisés au lieu de domicile du défunt.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne - autrement dit âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Indicateur conjoncturel de fécondité : appelé également somme des naissances réduites, il mesure le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Mariages : ils sont enregistrés dans la commune du mariage.

Naissances : elles sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère.

Pacs : le pacte civil de solidarité est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Le Pacs peut être dissout par la volonté de l'un ou des deux contractants, qui adresse(nt) une déclaration au tribunal d'instance. Il est automatiquement rompu par le mariage ou par le décès de l'un ou des deux contractants.

Solde naturel : différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique. Les naissances et les décès pris en compte sont ceux domiciliés, c'est-à-dire comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile de la personne décédée.

Sources

État civil : depuis la Révolution, un cadre législatif régit l'enregistrement des naissances, mariages, décès, de même que les autres faits relatifs à l'état des personnes (divorces, reconnaissances, légitimations, adoptions). Les statistiques d'état-civil sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Estimations de population : le recensement de la population sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence, pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2013 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement au 1^{er} janvier 2012 grâce à des estimations, d'une part du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : février 2015

ISSN : 2274-8199 (imprimée)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Bellamy V., « La nuptialité la plus basse depuis 1950 », *Insee Focus* n° 18, février 2015
- Beaume C., Bellamy V., « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015
- Biau O., Chauvot N., « 2007 - 2012 : la croissance démographique ralentit », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte-d'Azur* n° 9, déc. 2014
- Joutard C., « En 2013, près de 60 000 bébés sont nés en Paca », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte-d'Azur* n° 1, septembre 2014

